

entre les sexes dans ses programmes. Cette analyse nous permet de comprendre l'accès qu'ont les femmes et les hommes aux ressources. Cette information aide à réduire les disparités et les inégalités systémiques entre les sexes et dans les rapports de force (qui touchent le plus souvent les femmes).

En 2015-2016, le Canada a appuyé la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, qui reconnaît que les femmes sont systématiquement exclues des efforts de prévention et de règlement des conflits. Le rapport d'avancement annuel sur la mise en œuvre de la résolution 1325 a été déposé au Parlement en juin 2015. On y insiste sur le fait que la participation active et concrète des femmes et des filles améliore l'efficacité et la viabilité des programmes et des projets à l'échelle locale, nationale et internationale.

Le Canada a intensifié les efforts visant à renforcer les cadres juridiques

et les capacités judiciaires permettant de lutter contre la violence sexuelle et sexiste et de s'opposer aux mariages précoces et forcés dans plusieurs pays, y compris l'Afghanistan, la Bosnie, le Myanmar, le Tchad, l'Éthiopie, le Ghana, l'Irak, la Jordanie, le Liban, le Niger, la Somalie, la Tanzanie et le Togo. Affaires mondiales Canada a déployé des experts civils chargés d'enquêter sur la violence sexuelle et sexiste et de s'attaquer à l'impunité en ce qui concerne les violations graves des droits de la personne. Par exemple, par sa participation à l'initiative Intervention rapide au service de la justice, le Canada a soutenu le travail des Chambres extraordinaires des tribunaux cambodgiens. Il a également aidé les Nations Unies à renforcer la politique de tolérance zéro de l'organisation en ce qui concerne l'exploitation et les sévices sexuels. En août 2015, dans le cadre de ces efforts, il a d'ailleurs présenté un mémoire officiel au comité chargé d'examiner la réponse onusienne face à l'exploitation et aux sévices sexuels en République centrafricaine.

ARRANGEMENT SUR LA POLICE CIVILE AU CANADA

L'Arrangement sur la police civile au Canada guide la réponse du gouvernement du Canada aux demandes d'assistance policière de pays étrangers. Ce partenariat entre la Gendarmerie royale du Canada, Affaires mondiales Canada et Sécurité publique Canada permet la participation de la police canadienne à des opérations de paix internationales. Il contribue également aux efforts à long terme en vue de la réforme du système de sécurité et de la prévention des conflits.

En 2015-2016, la contribution canadienne aux activités de police a pris différentes formes, y compris :

- Des déploiements ont eu lieu afin de promouvoir la stabilité et le développement de la force policière en Cisjordanie. Deux conseillers de la police ont été affectés au Bureau de coordination de l'Union européenne pour le soutien à la police palestinienne dans le but d'aider à établir la loi et l'ordre en Cisjordanie. De plus, un conseiller supérieur de la police a été déployé pour participer à l'opération PROTEUS des Forces armées canadiennes en Cisjordanie.
- Environ 85 policiers canadiens ont été déployés pour participer à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti afin d'aider à renforcer les capacités de la police haïtienne nationale. De plus, la police canadienne a continué de travailler avec des agents norvégiens à des projets visant à lutter contre la violence sexuelle et sexiste.
- Quatre policiers supérieurs ont été déployés à la Mission de conseil de l'Union européenne pour la réforme du secteur de la sécurité



Pays-Haïti © Affaires mondiales Canada/Jean-François Leblanc

civile en Ukraine afin de donner des conseils stratégiques visant la mise en place de services de sécurité efficaces et responsables en Ukraine.

- Afin d'aider les Nations Unies à atteindre leur objectif en matière d'accroissement de la participation des policières aux missions des Nations Unies, des policiers canadiens et certains de leurs homologues des Nations Unies se sont rendus au Bénin, au Niger et au Togo pour superviser la formation en communication, sur le maniement des armes à feu et la conduite automobile. La police canadienne a également donné cette formation à des agents et à des agentes en Colombie.